

# CHARTRE DU PARTICIPANT

Dans le cadre de ta participation à l'un de nos séjours de vacances, tu dois prendre connaissance de la charte Nature Pour Tous et t'engager à la respecter. Les règles de vie commune énoncées ci-dessous sont identiques sur tous nos séjours jeunes. Cette charte reprend et insiste sur certains points de notre règlement intérieur envoyé avec ta confirmation d'inscription.

**POUR QUE NOS SEJOURS DE VACANCES RESTENT DES ESPACES DE DETENTE, DE LOISIRS ET DE PARTAGE  
CETTE CHARTE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE SIGNEE.**

## JE M'ENGAGE À

- # **Respecter :**
  - les autres participants, l'équipe d'animation, l'équipe d'entretien, les prestataires extérieurs ;
  - les règles de vie et d'acheminement ;
  - les locaux, le mobilier et le matériel du séjour et ne rien dégrader intentionnellement ;
  - la non mixité des chambres/tentes et espaces de toilette ;
- # **Participer :**
  - activement à toutes les activités proposées par l'équipe d'animation ;
  - aux tâches de la vie collective (ex : ranger ta chambre, mettre la table...)
- # **Adopter un comportement et un langage respectueux** sans manifestation de violence verbale ou physique ;
- # **N'utiliser mon téléphone portable que durant les moments autorisés** par l'équipe encadrante. Le reste du temps, il est sous mon entière responsabilité, éteint et rangé ;
- # **Avoir une tenue adaptée** aux activités programmées ;
- # **Appliquer les consignes de sécurité** pendant le voyage et sur le séjour ;
- # **Signaler tout traitement médical** ponctuel ou non à l'équipe encadrante ;
- # **Rester avec le groupe** et ne pas m'en séparer sans l'accord de l'équipe d'animation responsable.

## L'EQUIPE D'ANIMATION DOIT

- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective ;
- ✓ Connaître et respecter la réglementation en vigueur ;
- ✓ T'accueillir, construire une relation de qualité et garantir une communication respectueuse et positive ;
- ✓ Prévenir toute forme de discrimination ;
- ✓ T'impliquer dans l'organisation du séjour et des activités dès que possible ;
- ✓ T'accorder un temps défini dans la journée pour utiliser ton téléphone portable en dehors des temps d'activité et en fonction du planning du séjour ;
- ✓ Prendre en compte les propositions/remarques surtout si elles profitent à la vie du groupe ;
- ✓ Mettre en sûreté ton argent de poche si tu le souhaites.

*Attention ! Ton refus de le confier à l'équipe t'en rend entièrement responsable.*

ET

- Se comporter respectueusement et assurer sa mission éducative ;
- Animer ton séjour ( les temps de vie quotidienne, activités, veillées... ) ;
- Participer, comme toi, aux tâches de la vie en collectivité ;
- Partager des temps de convivialité avec tous les participants (repas...).

## J'AI COMPRIS QUE

- # Seuls les jeunes de plus de 16 ans déclarés fumeurs (y compris de cigarette électronique) et autorisés par écrit par leurs tuteurs légaux avant le début du séjour pourront fumer sous certaines conditions. L'espace fumeur déterminé par le directeur sera à l'extérieur du centre et les jeunes fumeurs seront toujours accompagné d'un animateur surveillant. La consommation régulée sera déterminée et indiquée par les tuteurs légaux dans l'autorisation avant le début du séjour. Quoi qu'il en soit, les jeunes ne fumeront jamais pendant les temps d'activités et d'acheminement ;
- # La consommation de drogue ou d'alcool est strictement interdite ;
- # Les rapports sexuels sont totalement proscrits ;
- # Tout harcèlement entraînera une exclusion du séjour et d'éventuelles poursuites pénales ;
- # Les modifications volontaires d'apparence physique ne sont pas autorisées ;
- # La diffusion de fichiers audio, images, vidéos d'une personne sans son autorisation est formellement interdite.



LE NON-RESPECT DE CETTE CHARTE POURRA ENTRAINER  
L'EXCLUSION DEFINITIVE DU SEJOUR AUX FRAIS DES RESPONSABLES LEGAUX.

NOM, PRENOM ET SIGNATURE :

NOM-PRENOM ET SIGNATURE DE TES PARENTS/TUTEURS/ RESPONSABLES :